DLP 3-9-63 241671

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL 15 francs

Nº 36 - SEPTEMBRE 1963

JAUNISSEMENT DES FEUILLES DE POMMIER

Des chutes de feuilles avec brunissement et jaunissement sont observées depuis quelques semaines dans de nombreux vergers de la région sur pommiers de la variété GOLDEN DELICIOUS.

Ces manifestations très fréquentes ne paraissent dûes ni à des causes parasitaires ni à des traitements.

Elles semblent dépendre de nombreux facteurs :

- climatiques :

Les variations brutales de l'insolation, de l'état hygrométrique des températures favorisent ces manifestations, et paraissent jouer un rôle important.

- l'influence du milieu :

La structure du sol et du sous-sol paraissent également jouer un rôle important. Les sols et sous-sols lourds, imperméables sont favorables à ces manifestations; dans ces conditions, le système radiculaire fonctionne mal.

- âge :

L'âge des arbres joue également un rôle important. Les arbres jeunes sont les plus atteints.

Nous croyons que ce jaunissement est dû à un vieillissement prématuré des feuilles.

1963
59 Ces manifestations ne sont justiciables d'aucun traitement antiparasitaire, mais dans les vergers atteints, le problème de la fertilisation mériterait d'être examiné attentivement.

P. BERVILLE

61B

INFORMATIONS

MOUCHE DES FRUITS

Actuellement, seul le département des Pyrénées Orientales connait une activité de cet insecte qui trouve dans les conditions climatiques actuelles la chaleur et l'humidité qui lui sont favorables.

Il faut donc assurer la protection des fruits arrivant à mâturité vers le 15 Septembre. Respecter scrupuleusement la législation propre à l'insecticide utilisé.

TORDEUSE ORIENTALE

Les fruits arrivant à mâturité entre le 20 Septembre et le début Octobre doivent recevoir immédiatement le premier traitement (à renouveler deux fois à 10 jours d'intervalle).

CARPOCAPSE

Les traitements destinés à combattre la mouche ou la tordeuse orientale dispensent de traitement particulier. Dans les régions où ces deux insectes ne sont pas à craindre une pulvérisation spéciale contre le carpocapse doit être faite au plus tôt.

TAVELURE

Si dans les plantations de plaine la maladie semble inexistante elle est par contre fréquente dans les Cevennes et la Montagne Noire. Dans tous les vergers où l'on observe des brouillards matinaux, des rosées persistantes, il faut exécuter un nouveau traitement anticryptogamique que l'on associera à l'une des pulvérisations insecticides préconisées par ailleurs.

MILDIOU DE LA TOMATE

La maladie doit être prévenue et combattue par des traitements anticryptogamiques. Bouillies cupriques et produits organiques.

TEIGNE DU POIREAU

Réaliser un nouveau traitement, l'insecte se manifestant activement.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux — P. BERVILLE

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles — TROUILLON - BEZUT

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Le Directeur gérant : L. BOUYX.